

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la première assemblée extraordinaire de l'année 2022, du conseil d'administration du Collège de Rimouski, tenue le mardi 25 janvier 2022, à 19 h, par visioconférence Zoom, sous la présidence de M. Raymond Lacroix.

PRÉSENCES

Mesdames : Marie-Josée Boudreau
Anna-Lisa Cone
Jocelynn Meadows
Lucie Duchesneau
Karine Whitty

Messieurs : Gilles Blaquière
François Dornier
Raymond Lacroix (président)
Robin Lavoie
Pierre-Luc Michaud
Gino Pelletier
Michel Pineault
Philippe Saindon

ABSENCES

Mesdames : Alex Désaulniers
Janice Lemoignan (motivée)

Messieurs : Guillaume St-Onge (motivée)
Xavier Gravel

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Madame : Marie-Josée Ross (secrétaire d'assemblée)

22-01.01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Constatant le quorum, le président, M. Raymond Lacroix, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

22-01.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Gilles Blaquière, APPUYÉ par monsieur Gino Pelletier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté.

22-01.03 NOMINATION DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DES ÉTUDES : HUIS CLOS

Monsieur François Dornier présente le sujet.

Le Collège de Rimouski a mis en place un processus de sélection pour le poste de Direction des études, selon un calendrier et des critères de sélection acceptés par le conseil d'administration du Collège.

Un comité de sélection a été formé, dans le respect des règlements et procédures applicables.

Après analyse des candidatures, le comité de sélection a choisi de recevoir quatre (4) candidates et candidats en entrevue.

À la suite de ces entrevues, le comité a sélectionné deux personnes pour des tests psychométriques. Après avoir reçu la rétroaction de ces derniers, le comité de sélection a unanimement décidé de la personne à recommander au conseil d'administration.

CONSIDÉRANT Le processus suivi pour le recrutement et la sélection d'une candidate ou d'un candidat au poste de directrice ou directeur des Études;

CONSIDÉRANT La recommandation unanime des membres du comité de sélection;

CONSIDÉRANT L'avis favorable de la commission des études du 25 janvier 2022 (CÉT 22-01.06);

Il est PROPOSÉ par monsieur Gilles Blaquière, APPUYÉ par madame Anna-Lisa Cone et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les points suivants :

1. Il est recommandé de procéder à la nomination de monsieur Kurt Vignola au poste de directeur des Études.
2. Il est recommandé que le mandat de monsieur Vignola soit d'une durée de 5 ans.
3. Il est recommandé que monsieur Kurt Vignola soit engagé au poste de directeur des Études à compter du 31 janvier 2022 avec mandat se terminant le 29 janvier 2027.
4. Que le président du conseil d'administration, monsieur Raymond Lacroix, et le directeur général, monsieur François Dornier, soient autorisés à signer le contrat d'engagement déterminant les conditions de travail de monsieur Kurt Vignola, contrat élaboré avec monsieur Vignola et conclu dans le respect du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*.
5. Il est recommandé de lui fixer les objectifs généraux suivants pour la durée de son mandat :
 - Exercer les fonctions et assumer les responsabilités prévues par la *Loi des collèges* et le *Règlement de régie interne du Collège* (catégorie B-01 du Cahier de gestion) en ce qui a trait à la Direction des études;
 - Exercer les fonctions et assumer les responsabilités prévues à la description de tâches du poste de directrice ou directeur des études du Collège de Rimouski;
 - Contribuer activement, dans le respect du plan stratégique du Collège, à l'amélioration de la réussite éducative en favorisant des approches innovantes visant, entre autres, à actualiser, bonifier et dynamiser l'expérience étudiante;
 - Développer, en concertation avec tous les acteurs concernés, des stratégies en vue de contrer la diminution des inscriptions causée par la baisse démographique tout en améliorant les performances du collège en matière de rétention et de diplomation;
 - Contribuer activement à la consolidation des liens entre les trois composantes du collège en ce qui a trait aux questions pédagogiques;
 - Piloter des initiatives visant à répondre adéquatement aux nouveaux défis que représentent la présence grandissante des nouvelles technologies dans le domaine de l'enseignement supérieur;
 - Contribuer activement aux initiatives des cégeps de l'Est du Québec visant l'amélioration de l'offre de formation collégiale et l'amélioration de l'accès aux études supérieures sur l'ensemble du territoire desservi;
 - Poursuivre les initiatives visant la bonification des programmes existants et le développement de nouveaux programmes répondant aux besoins régionaux et nationaux actuels et à venir;
 - Tout autre objectif spécifique pouvant lui être confié par la direction générale.

Avant de terminer la rencontre, Monsieur Lacroix en profite pour remercier Mme Meadows pour ses services lors de son passage au Cégep de Rimouski. Il laisse la parole à monsieur François Dornier qui lui rend également un court hommage et la remercie aussi pour tout ce qui a été accompli au Cégep par Mme Meadows. Les circonstances exceptionnelles de la pandémie font que son départ ne peut être souligné de façon adéquate mais monsieur Dornier assure que dès que nous pourrons le faire, il y aura une activité de départ en bonne et due forme pour madame Meadows. De son côté, cette dernière exprime sa reconnaissance envers le Collège et mentionne que ça a été un privilège de passer une très grande partie de sa carrière comme employée du Cégep, et ce, en occupant différents postes. Elle souligne qu'un long parcours a été réalisé depuis son arrivée au milieu des années 1980 à titre de monitrice d'anglais et qu'elle quitte avec le sentiment du devoir accompli.

22-01.04 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Michel Pineault APPUYÉ par Marie-Josée Boudreau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée.

La séance est levée à 19 h 15.

Le président (M. Raymond Lacroix)

La secrétaire (Mme Marie-Josée Ross)